

calmer les douleurs. Sous ce traitement les évacuations aqueuses diminuent et sont remplacées par d'autres plus rares, noires, et enfin elles prennent leur couleur naturelle. Les fonctions rénales se rétablissent quelque fois à un assez long intervalle après celle du foie, et tant qu'elles ne sont pas rétablies on doit considérer le cas très sérieux, et comme nous l'avons dit plus haut un vésicatoire sur les reins est un puissant adjuvant. L'auteur rapporte plusieurs cas à l'appui de son traitement. Le Dr. Gouyon parle favorablement de l'acide carbonique respiré avec précaution, se fondant sur ce que la cause essentielle du fléau est miasmatique, sporulaire, et que son principale véhicule est l'atmosphère. Voici son procédé : "Un petit réchaud rempli de charbon de bois et muni d'un manche doit être promené sur le lit du malade par une autre personne, un courant d'air étant activé ou interrompu suivant les besoins soit en ouvrant une porte ou une croisée, ces aspersions d'une durée plus ou moins longue à l'aide du gaz acide carbonique, touchant sur le patient, seraient reprises et continuées le nombre de fois nécessaires à la guérison. Le gaz acide carbonique, ainsi respiré avec précaution, irait dans toutes les ramifications, bronchiques, et dans les vésicules pulmonaires, tuer pour ainsi-dire, les agents du choléra sans compromettre d'avantage la vie du malheureux. Vient ensuite le Dr. Bertulus, de Marseille qui préconise les alcalins avec les révulsifs cutanés. Sur 33 cas, il n'a eu que dix décès. Il prescrit la tisane bicarbonatée, les potions avec l'acétate d'ammoniaque et les frictions avec le liniment ammoniacal cantharidé, ces moyens exigent beaucoup de prudence. Un M. P. M. Pierlot, pharmacien dit avoir obtenu beaucoup de succès dans les épidémies de 1849 et 1853 au moyen de la formule suivante.

℞
 Morphiae acet. grs v.
 Ammon acet, Liq. ʒ iij.
 Aquæ distil. ʒ xvj.

conservez dans des flocons bien bouchés et donnez deux onces pour un adulte à prendre par cuillerées à café étendues dans un peu d'eau sucrée chaque quart d'heure ou chaque demie-heure, suivant l'intensité de la maladie, jusqu'à ce que les accidents cessent et que le sommeil survienne.

Cas remarquables de periostites syphilitiques guéries par l'emploi du phosphate de chaux.

Deux femmes sont entrées à l'hôpital de la Charité, service de M. Piorry, dans le courant du mois de Janvier ; toutes deux étaient atteintes de douleurs vives siégeant en différents points. Voici la relation, par M. Massé, de ces deux observations, qui présentent de l'intérêt au point de vue de la thérapeutique.

1^{ère} Observation. Chez la première de ces deux malades, c'étaient le tibia et l'humérus qui étaient affectés. Les douleurs augmentaient d'intensité le soir et la nuit. Une tuméfaction considérable occupait le point correspondant à la douleur. Le tibia, un peu au-dessous de la tubérosité, avait plus de six centimètres d'un côté à l'autre ; l'humérus était aussi manifestement augmenté de volume.

À la palpation, ces os paraissaient durs ; mais l'exploration plessimétrique fit constater que l'os malade rendait à la percussion un son beaucoup moins sec et présentait une élasticité moindre que celui du côté sain.

En interrogeant avec soin la malade, on apprend que précédemment elle avait eu à l'aîne gauche un bubon qui avait suppuré, mais elle affirmait n'avoir jamais eu d'ulcération ni à la gorge ni aux parties génitales.

Toutefois, on doit se rappeler que souvent les femmes ont aux organes sexuels des chancres qui restent indolents et dont elles n'ont pas conscience. Ceci arrive surtout lorsque ces chancres ont leur siège au col de l'utérus. De ce qu'il y avait eu un bubon, tout porte à croire qu'il y avait eu ulcération. Il n'existait aucun autre symptôme syphilitique.

On eut recours au traitement hydrargirique, une pilule de protoiodure de mercure matin et soir ; on administra concurremment l'iodure de potassium à la dose 20 grains trois fois par jour ; des cataplasmes landanisés furent appliqués sur les os douloureux ; on essaya aussi le sulfate de quinine à la dose de 15 grains par jour. Pendant trois semaines d'un traitement assiduellement continué, les douleurs persistèrent avec autant d'intensité.

M. le professeur Piorry se disposait à administrer la belladonne quand, portant toute son attention sur la tuméfaction et le ramollissement des os, il songea à faire une médecine plus rationnelle, et à prescrire un traitement en harmonie avec la nature de l'affection. On administra donc le phosphate de chaux à la dose de dix scrupules par jour.